



VILLE DE
WAVRE

Ville de Wavre
Place de l'Hôtel de Ville 1
1300 WAVRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Présentation du budget communal de Wavre pour 2025

Wavre – le 21 janvier 2025. Le budget 2025 de la Ville de Wavre et de la Zone de Police de Wavre seront présentés ce soir lors du premier Conseil communal de l'année.

Ce soir, mardi 21 janvier 2025, l'Échevin des Finances présentera les budgets 2025 de la Zone de Police et de la Ville de Wavre. Ces budgets ont été élaborés dans un contexte de continuité du service public.

Budget de la Ville de Wavre

Le budget 2025 se clôture avec un boni de 3,4 millions d'euros pour le service ordinaire et est en équilibre pour le service extraordinaire. Ces montants tiennent compte du prélèvement de 50.000 euros sur le boni des exercices antérieurs afin d'autofinancer certaines dépenses prévues au service extraordinaire. Le résultat budgétaire à l'exercice propre est de 32.000 euros pour le service ordinaire.

Évolution des Dépenses Ordinaires

- Frais de personnel : une augmentation des frais de personnel est prévue, incluant une indexation de 2%. Le nouveau plan d'embauche a été minutieusement examiné et intégré. Dans celui-ci l'engagement d'un agent constatateur a été retenu. Des chèques repas seront mis en place cette année. La charge des pensions continue de peser lourdement sur les finances locales.
- Frais de fonctionnement : une diminution des frais de fonctionnement par rapport à l'exercice précédent est observée, résultant d'un réajustement des dépenses liées aux coûts de l'énergie.
- Frais de transferts : les interventions de l'administration en faveur des deux régies, du CPAS, de la Zone de Police et de la Zone de secours sont en diminution.
- Dépenses de dettes : la charge annuelle des emprunts représente 1,2 million d'euros.

Programme d'investissements

Un programme d'investissements de 17 millions d'euros est prévu. Il est majoritairement constitué de projets initiés en 2024. Ce programme sera financé à 48% par des fonds propres, 26% par des subsides et 26% par des emprunts.

Les budgets nécessaires aux différentes actions du futur PST seront injectés lors des modifications budgétaires de cette année ou dans les budgets ultérieurs.

Par ailleurs, une ligne a déjà été prévue pour des études nécessaires à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de stationnement.

Budget de la Zone de Police

Les budgets de la Zone de Police sont en parfait équilibre grâce à une dotation globale de la Ville de 8.100.000 euros pour le fonctionnement et 327.000 euros pour les investissements, ainsi qu'un prélèvement de 732.000 euros sur le fonds de réserve.

La Ville de Wavre remercie la presse de l'attention qu'elle porte à ses communications et du relais qu'elle voudra bien en assurer dans ses médias.

Contact presse :

Échevin des Finances – Gatien de Radzitzky - gatien.deradzitzky@wavre.be